

La Ronde de Taghazout

Descriptif

Notre nouvelle randonnée dessine deux boucles en huit de chiffre autour du village berbère de Taghazout, situé en bord de mer entre Agadir et Essaouira. La première boucle parcourt l'arrière-pays montagneux et la deuxième boucle longe le bel océan.

Nous chevauchons en terrains variés, entre galopades échevelées sur les plages de l'Atlantique et ascensions de sentiers de montagne. Nombreux contacts avec les habitants. Cuisine berbère délicieuse et variée.



Programme

Jour 1 : vol vers Agadir, à votre charge, accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel pour une première nuit à Taghazout.

Jour 2 : rapide transfert en voiture de 10km vers la ferme équestre à Iwile. Et nous démarrons à cheval sur un sentier qui monte dans les montagnes dominant l'océan. Nous traversons une région cultivée parsemée de petits villages berbères (douars), puis nous rejoignons une vallée verdoyante pour notre halte pique-nique. L'après-midi, nous suivons la vallée jusqu'à la palmeraie de Tadrine. Nuit dans une maison d'hôte ou en bivouac.



Jour 3 : nous partons vers le village d'Ait Lahcen, puis nous entamons une longue montée jusqu'au col de Tizi, d'où nous avons une vue panoramique sur la vallée et les montagnes du Haut-Atlas. Visite d'une coopérative agricole, avant la pause-déjeuner dans un restaurant traditionnel. L'après-midi nous continuons notre chemin jusqu'au camping d'Asserne. Nuit en hôtel ou en bivouac.

Jour 4 : visite d'un souk traditionnel, puis départ à cheval vers une colline qui nous offre une belle vue sur la vallée de Tamaroute. Ensuite nous entamons la descente jusqu'à l'oued. Pause-déjeuner dans la vallée. Dans l'après-midi nous montons vers le col d'Aousgmourte, avant de redescendre vers la ferme équestre d'Iwlite. Nuit dans une maison d'hôte ou en bivouac.

Jour 5 : pour notre deuxième boucle, nous partons à travers champs et vergers d'organiers, avant de traverser plusieurs villages berbères. Nous arrivons à la plage d'Aghroud pour le déjeuner. L'après-midi, petite étape qui se termine par un galop sur la plage d'Aghroud. Possibilité en option de balade en dromadaire au coucher du soleil sur la plage. Nuit à l'hôtel ou en bivouac.

Jour 6 : journée sur la côte Atlantique qui démarre par les plages d'Imi Wadar et d'Abouda. Puis nous grimpons par un sentier jusqu'au village d'Ikoz qui domine la mer. Par un chemin en descente nous rejoignons la petite plage de la Madrague pour le déjeuner (coquillages et crustacés ?) L'après-midi, par une forêt d'organiers, nous arrivons au village de pêcheurs de Taghazout, célèbre spot de surf. Nuit à l'hôtel ou en bivouac.

Jour 7 : notre dernière étape parcourt dans de longs galops les superbes plages de Taghazout et de Tamraght jusqu'au rocher du Diable. Puis nous quittons la mer pour la montagne. Déjeuner traditionnel chez l'habitant. Nous arrivons à la ferme équestre d'Iwlite en fin d'après-midi. Transfert à l'hôtel pour la nuit.

Jour 8 : transfert à l'aéroport d'Agadir et vol de retour.

Départ	Retour	Prix hors vols
4.01.2026	11.01.2026	990 €
18.01.2026	25.01.2026	990 €
1.02.2026	8.02.2026	990 €
28.03.2026	4.04.2026	990 €
17.05.2026	24.05.2026	990 €
12.09.2026	19.09.2026	990 €
13.12.2026	20.12.2026	990 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Niveau équestre	Langue
Intermédiaire	Français

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée en huit de chiffre en bord de mer au nord d'Agadir. Nuitées en bivouac, bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique.

Les bonnes selles d'armes en cuir, d'origine suisse, conviennent à la majorité des cavaliers, certains peuvent cependant juger utile de se munir d'une peau de mouton supplémentaire.

Bagages

Un sac de voyage souple, éviter les valises rigides. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, maillot de bain, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, papier toilette, crème solaire, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Dans la version bivouac, ajouter sac de couchage et lampe électrique frontale.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Ce parcours bénéficie d'un climat tempéré toute l'année grâce à l'influence de l'océan, les nuits pouvant toutefois être un peu fraîches.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, le passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements et tous les repas durant la randonnée, les transferts aéroport.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le départ de cette randonnée est garanti dès la première inscription, pour un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'unacompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.

- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

